
Accord UE-Mercosur : La Coopération Agricole dénonce un passage en force inacceptable

La décision de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, d'engager l'application provisoire de l'accord UE-Mercosur constitue un passage en force inacceptable.

Alors même que le Parlement européen avait voté en janvier dernier la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne afin d'obtenir un avis juridique préalable, la Commission choisit de passer en force et d'activer un mécanisme permettant l'entrée en vigueur provisoire du texte.

Pour La Coopération Agricole, la question du respect du processus démocratique est désormais posée.

L'ouverture de nos marchés à des productions qui ne respectent pas nos standards environnementaux, sanitaires et sociaux est perçue comme une injustice économique face à la distorsion de concurrence, alors même que les agriculteurs et leurs coopératives investissent chaque jour pour répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens sur ces enjeux.

Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole :

Ce passage en force est extrêmement préoccupant pour la santé et la crédibilité démocratique de nos institutions européennes. Agriculteurs, coopératives et eurodéputés ont à plusieurs reprises exprimé leurs inquiétudes : le Parlement s'est exprimé et doit être entendu. Le Mercosur, c'est la Sheinisation de notre alimentation. La France doit tout mettre en œuvre pour bloquer cet accord. En matière de lutte contre la concurrence déloyale, la France doit passer des engagements aux actes.

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

